

Grand cadre ovale avec gerbe de fleurs de lys et bandeau « A la mémoire vénérée du marquis de L. S. domaine de la forge »
 Cadre rectangulaire piqueté de fleurs blanches portant chacune la mémoire des donateurs et de la date de la cérémonie (2-6 octobre 1894)

Bois verre
 Emplacement : Chapelle latérale Nord
 XIXème siècle

- Piéta :
 Statue représentant la piéta
 Bois sculpté
 Emplacement : Nef
 Fin XIXème siècle

PM40 000 978

- Canons d'autel et nappe d'autel :
 * Canons d'autel imprimés par « estampes, imagerie, dorure, encadrement, L. Desgodets, éditeur à Paris, 10 rue du vieux colombier »
 Deux canons de :début de l'Évangile selon St Jean et sacerdos infundit, et le canon proprement dit
 Papier imprimé en caractère githique avec enluminures en métal doré avec incrustation de pierreries

PM40 000 979

* Nappes d'autel blanches avec broderies de fleurs de lys bleues

Papier, laiton, soie
 Emplacement : Sacristie et chœur
 Dimensions : deux canons de 35 / 25
 Un canon de 60 / 40
 XIXème siècle

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture des Landes, M. le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art, M. le Directeur Départemental de la Sécurité Publique des Landes, M. le Maire d'UZA, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture des Landes.

MONT-de-MARSAN, le 9 AVR. 2004

Le Préfet,

Pour le Préfet,
 Le Secrétaire Général

Jean Jacques BOYER